



ZF Lifeguard eFluid 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ZF Lifeguard eFluid 1

N° d'article

5961.308.181

Code UFI

UNY2-F80X-E00N-3T7X

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange.

Utilisation

Fluide de transmission.

Utilisations déconseillées

Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF Aftermarket

Adresse

ZF Friedrichshafen AG
Obere Weiden 12

97424 Schweinfurt
Allemagne

Téléphone

+49 9721 475 60

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Site web

www.zf.com/contact



ZF Lifeguard eFluid

1

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Mentions de danger

H304

Description

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



ZF Lifeguard eFluid

1

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.
P331 NE PAS faire vomir.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans être conforme à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales..

Informations complémentaires

Contient :
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette: Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: Risque de glissade sur le produit répandu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 Conformément au règlement (européen) n°
 1907/2006

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-06-11

ZF Lifeguard eFluid

1

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25 649-467-00-8	≥50 - ≤75%	Asp. Tox. 1	H304 - -		ATE (oral): >5000 mg/kg; ATE (dermal): >5000 mg/kg; ATE (inhalation): 5 mg/kg
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités; Huile de base - non spécifié; Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C15 -C30, et donne une huile-produit fini de viscosité inférieure à 19cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29 649-468-00-3	≥25 - ≤50%	Asp. Tox. 1	H304 - -		-
Huile minérale	- - - -	0 - ≤3%	Asp. Tox. 1	- - -		-
dérivé d'acide dithiophosphorique	- 931-384-6 01-2119493620-38	0 - ≤0,3%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Sens. 1, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic	H302, H317, H319, H411 - -	Skin Sens. 1, H317: C ≥ 9,39% Eye Irrit. 2, H319: 50% < C ≤ 100%	-



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
	-		2		ATE [Orale]: 500 mg/kg pc	

Produit à base de

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérigènes selon la Nota L/ Nota N, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

Autres informations, substances

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB en concentration $\geq 0,1$ %. Ce produit ne contient pas de substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en masse, inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbant le système endocrinien, ni de substance connue pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement 2018/605 de la Commission.

Les limites d'exposition professionnelle, si elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.



ZF Lifeguard eFluid

1

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Si la victime ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détachez tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion

Rincez la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détachez tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Aucune donnée spécifique.



ZF Lifeguard eFluid

1

Contact avec la peau

Irritation de la peau.
sécheresse
gerçure

Contact avec les yeux

Aucune donnée spécifique.

Ingestion

Nausée, vomissements.
difficultés respiratoires ou souffle court.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant: La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Autres

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau en jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂).
oxydes d'azote
oxydes de phosphore
Oxydes de soufre.
Sulfure d'hydrogène (H₂S).
Mercaptans (thiols).



ZF Lifeguard eFluid

1

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire isolant autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.



ZF Lifeguard eFluid

1

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement accidentel. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomée. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations selon la direction du vent, dos au vent. Empêcher toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir le produit répandu. Aspirer ou ramasser le déversement dans des conteneurs de transport ou de recyclage adaptés, puis recouvrir la zone du déversement avec une solution absorbante huileuse. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Porter un équipement de protection individuelle adapté. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact du produit répandu et des écoulements avec le sol et les eaux superficielles. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Matières incompatibles: Voir la rubrique 10.

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponibles dans le(s) scénario(s) d'exposition.



ZF Lifeguard eFluid

1

Hygiène

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Durée de conservation : 36 mois. Entreposer dans le contenant

original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles

(voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé

lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en

position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient

approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matières

incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

Solutions spécifiques au secteur industriel: Non disponible.



ZF Lifeguard eFluid

1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Aucune valeur limite d'exposition connue.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucune valeur limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes: Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Valeur limite d'exposition conseillée: Brouillard d'huile minérale : USA : OSHA (PEL) TWA 5 mg/m³, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m³, STEL 10 mg/m³, ACGIH (TLV) TWA 5 mg/m³ (hautement raffinée).

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

DNEL/DMEL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	0,74 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys-témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	0,97 mg/kg pc/jour	Employés	Sys-témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1,19 mg/m ³	Consommateurs	Locaux
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy	DNEL	Chronique (long	2,73 mg/m ³	Employés	Sys-



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 Conformément au règlement (européen) n°
 1907/2006

Numéro de version: 1
 Délivré: 2026-06-11

ZF Lifeguard eFluid

1

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
paraffinic (-/-)		terme) Inhalation			témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	5,58 mg/m ³	Employés	Locaux
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	0,74 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	0,97 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1,19 mg/m ³	Consommateurs	Locaux
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	2,73 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	5,58 mg/m ³	Employés	Locaux
mineral oil (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	5,58 mg/m ³	Employés	Locaux
mineral oil (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	2,73 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
mineral oil (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	0,74 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
mineral oil (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	0,97 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
mineral oil (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1,19 mg/m ³	Consommateurs	Locaux
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, pro- xylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	12,5 mg/kg pc/jour	Employés	Sys- témiques



1

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
tert-alkyl (-/-)					
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	4,28 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	6,25 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	1,09 mg/m ³	Consommateurs	Sys- témiques
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	0,25 mg/kg pc/jour	Consommateurs	Sys- témiques
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	0,16 mg/cm ²	Employés	Locaux

PNEC/PEC

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (-/-)	PNEC	Voie orale (intoxication secondaire)	9,33 mg/kg de poids



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
			sec
mineral oil (-/-)	PNEC	Voie orale (intoxication secondaire)	9,33 mg/kg de poids sec
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Eau potable	2,4 µg/l
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Eau de mer	240 ng/L
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	1,29 µg/kg
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Sol	1,17 µg/kg
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Station d'épuration	24,33 mg/l
Reaction products of 4-methyl-2-pentanol and diphosphorus pentasulfide, propoxylated, esterified with diphosphorus pentaoxide, and salted by amines, C12-14-tert-alkyl (-/-)	PNEC	Voie orale (intoxication secondaire)	10 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.



ZF Lifeguard eFluid

1

Symboles équipement de protection individuelle



Protection des yeux / du visage

En cas de contact par projection: lunettes de sécurité avec protections latérales, EN 166.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à

une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants résistants aux hydrocarbures caoutchouc nitrile

Caoutchouc fluoré

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Lors de contact prolongé avec le produit, il est recommandé de porter des gants conformes aux normes ISO 21420 et EN 374, présentant une durée de protection de 480 minutes et une épaisseur de 0,38 mm au minimum. Ces valeurs sont données à titre indicatif. Le niveau de protection est assuré par le matériau du gant, ses caractéristiques techniques, sa résistance aux produits chimiques utilisés, la conformité de son utilisation et par sa fréquence de remplacement.

Autres protections de la peau

Porter des vêtements de travail à manches longues.

Chaussures ou bottes de sécurité antidérapantes.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate et vérifier que l'atmosphère est respirable et sans danger avant de pénétrer dans des espaces confinés.. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire: Type A/P1. Attention ! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.



ZF Lifeguard eFluid

1

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide clair.

Couleur

Jaune.

Odeur

Caractéristique.

Point de fusion / congélation

Mesure techniquement impossible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

>316°C

Méthode

EN ISO 3405

Inflammabilité

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

0.9%;

7%

Point d'inflammation

215°C

Méthode

Open cup [ASTM D 92]

Température d'auto-allumage

>215°C (>419°F)

Méthode

ASTM E 659



ZF Lifeguard eFluid

1

Température de dégradation

Non applicable.

pH

Non applicable. Le produit n'est pas soluble (dans l'eau).

Viscosité cinématique

Non disponible [température ambiante]

18 to 19.6 mm²/s [40°C]

Méthode

ASTM D 445

Viscosité, dynamique

Non disponible.

Solubilité

Non soluble dans l'eau.

Hydrosolubilité

Non.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Non applicable.

Pression de vapeur

<0.013 kPa (<0.1 mm Hg)

Densité et/ou densité relative

0.833 to 0.839 g/cm³ [15°C (59°F)]

Méthode

ISO 12185

Densité relative

0.833 to 0.839

Méthode

ISO 12185

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

Propriétés des particules

Taille des particules moyenne: Non applicable.

9.2 Autres informations

Densité de vapeur: >2 [Air = 1]

Point d'écoulement: -48°C (-54.4°F)



ZF Lifeguard eFluid

1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles

Les agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Durée de l'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	LD50	>5000 mg/kg	Ingestion	-	Rat [Mâle ; Femelle]	OECD [401 Read across]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités	LD50	>5000 mg/kg	Dermique	-	Lapin [Mâle ; Femelle]	OECD [402 Read across]



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Durée de l'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
-						
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités -	LC50	>5 mg/l (poussière/brouillard)	Inhalation :	4 hr	-	OECD [403]
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	LD50	2000 mg/kg	Ingestion	-	Rat.	OECD [401]
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	LD50	>2000 mg/kg	Dermale	-	Lapin	-
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de	LC50	80.4 mg/l (vapeurs)	Inhalation :	1 hr	Rat.	-



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Durée de l'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -						
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	LC50	20.1 mg/l (vapeurs)	Inhalation :	4 hr	Rat.	-
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	LC50	5.1 mg/l (poussière/brouillard)	Inhalation :	4 hr	Rat.	-
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	LC50	>5 mg/l (poussière/brouillard)	Inhalation :	4 hr	Rat [Mâle ; Femelle]	OECD [403 Read across]
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités	LD50	>5000 mg/kg	Ingestion	-	Rat	OECD [420]



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Durée de l'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
-						
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités -	LD50	>5000 mg/kg	Dermale	-	Lapin	OECD [402]

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition

Non disponible.



ZF Lifeguard eFluid

1

Symptômes relatifs aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Irritation de la peau. ; sécheresse ; gerçure

Ingestion : Nausée, vomissements. difficultés respiratoires ou souffle court.

Effets différés et immédiats et effets chroniques résultant d'une exposition brève et prolongée

Exposition prolongée: & Exposition de courte durée:

Effets potentiels immédiats: Non disponible.

Effets potentiels différés: Non disponible.

Mélanges

Effets chroniques potentiels pour la santé:

GÉNÉRALITÉS. : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigus potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Pneumonie chimique.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Non disponible.



ZF Lifeguard eFluid

1

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	LC50	>100 mg/l	96 hr	Fish - Pimephales promelas	-
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	LL50	24 mg/l	96 hr	Fish - Oncorhynchus mykiss	OECD 203

Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	EC50	>100 mg/l	72 hr	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata	OECD [201]	taux de croissance
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités	EC50	>100 mg/l	48 hr	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata	OECD [201]	-



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
-						
huile minérale -	EC50	>100 mg/l	72 hr	Algae - Scenedesmus quadricauda	-	-
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	EC50	6.4 mg/l	96 hr	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata	-	taux de croissance

Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	EC50	>10000 mg/l	48 hr	Crustaceans - Daphnia magna	OECD [202]	Mobilité :
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités -	EC50	>10000 mg/l	48 hr	Daphnia - Daphnia magna	-	-
huile minérale -	EC50	>10000 mg/l	48 hr	Daphnia	-	-
Produits de réaction du 4-méthyl-	EL50	91.4 mg/l	48 hr	Daphnia	OECD [202]	Mobilité :



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -						

Toxicité chronique

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	NOEL	>1000 mg/l	21 d	Crustaceans - Daphnia magna	-	système reproducteur
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	NOEL	>100 mg/l	72 hr	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata	OECD [201]	taux de croissance
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités -	NOEL	>1000 mg/l	21 d	Fish - Onco- rhynchus mykiss	-	-
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydro-traités -	NOEL	10 mg/l	21 d	Daphnia - Daph- nia magna	OECD [211]	-
huile minérale	NOEC	>10 mg/l	21 d	Daphnia	-	-



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque
-						
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle	NOEC	0.12 mg/l	21 d	Daphnia	OECD [211]	système reproducteur
-						
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle	NOEC	1.7 mg/l	96 hr	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata	OECD [201]	taux de croissance
-						

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités	28 d	Non facilement	31%	OECD 301F
-				
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et	28 d	-	3.8%	OECD [301B]



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -				
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités -	-	Non facilement	-	-
huile minérale -	-	Non facilement	-	-
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	-	Non facilement	-	-

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Coefficient de bioconcentration (BCF)	Résultat
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités -	>4	-	Potentiel: Élevée
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle	0.3 to 7.1	-	Potentiel: Faible



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Coefficient de bioconcentration (BCF)	Résultat
-			

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Non disponible.

Coefficient de répartition sol/eau (KOC): Non disponible.

Mobilité dans le sol: Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités :

PMT: Non.

vPvM: N/A

distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités :

PMT: Non.

vPvM: N/A

huile minérale :

PMT: Non.

vPvM: N/A

Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle

PMT: Non.

vPvM: N/A

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	PBT/vPvB
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités -	Non.
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités -	Non.
huile minérale -	Non.



ZF Lifeguard eFluid

1

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	PBT/vPvB
Produits de réaction du 4-méthyl-2-pentanol et du pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés par des amines, C12-14-tert-alkyle -	Non.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACh, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

Déchets Dangereux: Oui.

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.



ZF Lifeguard eFluid

1

Emballage

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conten-eurs vides ou les bâches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Code de déchet	Description des déchets
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Non réglementé.

Classe ADR/RID

Non réglementé.

Catégorie IMDG

Non réglementé.

Classe IATA

Non réglementé.

Classe ADN

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.



ZF Lifeguard eFluid

1

14.5 Dangers pour l'environnement

Non.

Polluant marin IMDG

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Annexe XIV - REACH - Liste des substances soumises à autorisation: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC): Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux:

Étiquetage: Non applicable.

Autres Réglementations UE: Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Précurseurs d'explosifs: Non applicable.

Règlement (CE) no 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: Non répertorié.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU): Non répertorié.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants: Non répertorié.

Directive Seveso: Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.



ZF Lifeguard eFluid

1

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7:
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités RG 36; RG 84
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités RG 36
Huile minérale RG36

Surveillance médicale renforcée: Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné.

Autres réglementations: Art R4412-1 à R4412-57 du Code du Travail relatif aux dispositions applicables aux agents chimiques dangereux.

Autres réglementations, limitations et législations

Réglementations Internationales:

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques: Non répertorié.

Protocole de Montréal: Non répertorié.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants: Non répertorié.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC): Non répertorié.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds: Non répertorié.

LU - Luxembourg. Produits chimiques interdits au poste de travail: Non répertorié.

Liste d'inventaire:

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIC): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire Europe (EC): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire du Japon: Inventaire du Japon (CSCL): Tous les composants sont répertoriés. ISHL: Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire de Corée (KECI): Tous les composants sont répertoriés.

Taiwan Chemical Substances Inventory (TCSI): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire de la Thaïlande: Non déterminé.

Turkey inventory: Non déterminé.

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés.

Inventaire du Vietnam: Non déterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les mesures de gestion des risques et les conditions d'utilisation de sécurité sont incluses dans les rubriques pertinentes de la FDS.



ZF Lifeguard eFluid

1

Autres

avec les inventaires des pays. Les informations utilisées pour confirmer l'état d'inventaire de ce produit peuvent être basées sur des données supplémentaires à la composition chimique indiquée en Section 3. D'autres réglementations peuvent s'appliquer pour les autorisations d'importation ou de mise sur le marché.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Autres

Autres informations

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.